



République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifie avoir fait afficher ce
jour à la porte de la Mairie
le compte rendu sommaire
de la séance du Conseil
municipal du 12 juin 2017

Le / /2017

Le Maire



VILLE DE VILLEJUIF
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire. La séance est ouverte à 19h35.

PRESENTS :

M. LE BOHELLEC, Mme DUBOILLE, M. CARVALHO, M. OBADIA, Mme OUCHARD, M. DUCELLIER, M. CAPORUSSO (*départ à 21h40*), Mme CASEL (*arrivée à 20h20*), M. BOUNEGTA, Mme GRIVOT, Mme GANDAIS (jusqu'à 21h50), M. HAREL, M. VIDAL, Mme LAMBERT-DAUVERGNE (*départ à 21h50*), M. YEBOUET, Mme ARLE, Mme LE BAIL, M. LIPIETZ (*départ à 21h50*), M. MOSTACCI (*arrivé à 19h56*), Mme YAPO, Mme DUMONT-MONNET, M. MILLE, Mme BERTON, M. FERREIRA NUNES, Mme PIDRON, Mme CORDILLOT, Mme DA SILVA PEREIRA, M. PERILLAT-BOTTONET, Mme LEYDIER, M. LAFON, Mme TAILLE-POLIAN (*arrivée à 21h50*), M. BADEL (*arrivé à 20h34*).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Mme LOUDIERE	par M. CAPORUSSO (<i>jusqu'à 21h40, heure de départ de ce dernier</i>)
M. CAPORUSSO	par Mme CASEL (<i>à compter de 21h40</i>)
Mme CASEL	par Mme GRIVOT (<i>jusqu'à 20h20</i>)
M. MONIN	par Mme YAPO
Mme TIJERAS	par M. HAREL
M. STAGNETTO	par Mme GANDAIS
Mme THOMAS	par Mme LAMBERT-DAUVERGNE
M. BOKRETA	par M. BOUNEGTA
M. LCAVELIER	par M. CARVALHO
Mme HAMIDI	par M. LIPIETZ
M. GIRARD	par M. LAFON
Mme TAILLE-POLIAN	par Mme DA SILVA PEREIRA (<i>jusqu'à 21h50</i>)
M. BADEL	par Mme LEYDIER (<i>jusqu'à 20h34</i>)
Mme KADRI	par Mme CORDILLOT
M. BULCOURT	par M. PERILLAT-BOTTONET

ABSENTS NON REPRESENTES : Mme BOYER ; M. GABORIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. M. OBADIA a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

DELIBERATION N°39/2017

SEANCE DU 12 JUIN 2017

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL VILLE 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après s'être fait présenter le budget primitif, la décision modificative n° 1 de l'exercice 2016,

Vu le compte de gestion 2016 dressé par le comptable public,

Vu le document présentant l'intégralité des opérations budgétaires 2016 conformément à l'instruction M14,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

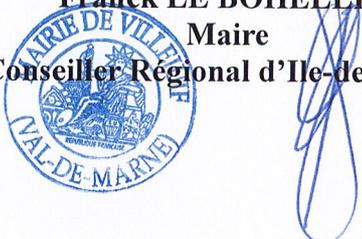
Article 1°: Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016, qui présente un excédent net global de 1.979.155,97 €.

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3°: Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4°: Approuve et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'annexe jointe.

Franck LE BOHELLEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile-de-France



*Adopté à 21 voix pour
19 voix contre
1 abstention*

RAPPORT N° 17-06-107 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2017

OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du budget principal.

Aux termes de l'article L. 2313-1-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif 2016, qui correspond au compte de gestion établi par le comptable public dont vous avez pris connaissance, retrace les crédits ouverts au budget 2016, les crédits consommés et les résultats de clôture.

Les comptes en quelques chiffres :

Excédent de fonctionnement : 7.316.824,66€

Le montant des recettes de fonctionnement atteint 97,02 M€ et celui des dépenses 89,7 M€.

Besoin de financement de la section d'investissement : 5.337.668,69 €

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2016 à 17,29M€ (dont 5,6 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé). Les dépenses ont représenté 18,04 M€.

En intégrant le déficit d'investissement reporté de 2015 (- 4,58 M€), le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à – 5,34 M€.

Report des restes à réaliser sur l'exercice 2017 6.609.082,57 € en dépenses et 9.299.919,35€ en recettes intégrés au budget primitif 2017.

Résultat de clôture de l'exercice 2016 : 4.669.992,75 €.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses de gestion courante 78.548 K€

Recettes de gestion courante 91.223K€

Charges financières et exceptionnelles
4.077 K€

Produits financiers et exceptionnels
5.508 K€

Amortissements 7.073 K€

Recettes d'ordre 284 K€

Excédent de fonctionnement 2016 : 7.317 K€

Dépenses d'équipement 10.465 K€

Amortissements 7.076 K€

Recettes d'investissement 4.612 K€

Dépenses financières 7.289 K€

Excédents de fonctionnement
capitalisés 5.600 K€

Emprunt 0

Déficit 2015 reporté
investissement 4.584 K€

Dépenses d'ordre 287 K€

Solde déficitaire d'exécution d'investissement : -5.338 K€

Restes à réaliser dépenses
d'investissement 6.609 K€

Restes à réaliser recettes
d'investissement 9.300 K€

Solde excédentaire des restes à réaliser : 2.691 K€

Solde déficitaire d'exécution d'investissement : -2.647 K€

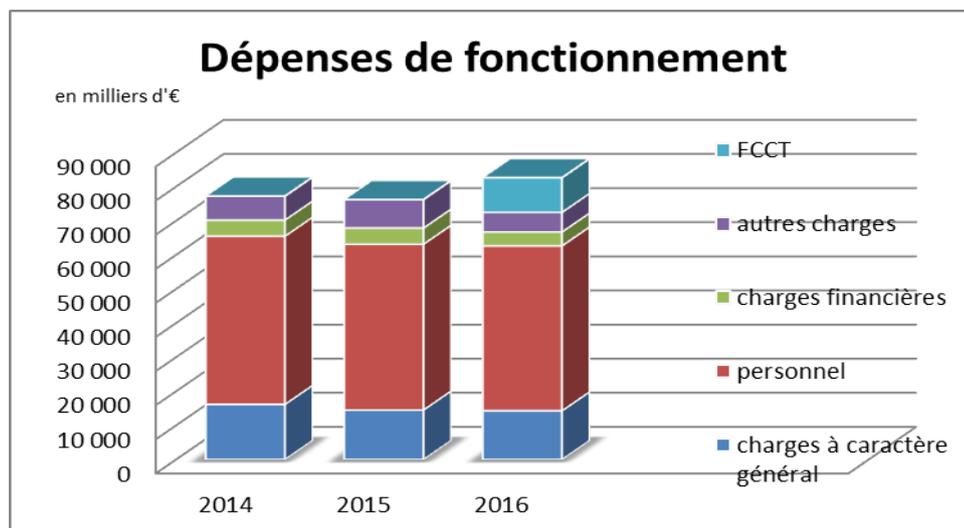
Résultat cumulé : 4.670 K€

I - Section de fonctionnement

1/ Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réalisées en 2016 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels en €	CA 2015	Alloué 2016 (BP+DM)	CA 2016	Taux de réal. CA 2016/ Alloué 2016	Evol. CA 2015 / CA 2016
011 Charges à caractère général	14 534 664,21	16 027 725,97	14 293 799,69	89,18%	-1,66%
012 Charges de personnel	48 599 361,14	50 250 000,00	48 359 464,10	96,24%	-0,49%
014 atténuation de produits	680 519,00	406 742,00	406 742,00	100,00%	-40,23%
65 Autres charges de gestion courante	5 081 073,24	15 253 066,10	15 108 844,46	99,05%	197,36%
66 Charges financières	4 757 482,00	4 438 673,00	4 077 440,20	91,86%	-14,29%
67 Charges exceptionnelles	2 468 759,28	347 640,18	299 103,13	86,04%	-87,88%
68 Dotations aux provisions	80 473,00	80 000,00	80 000,00	100,00%	-0,59%
TOTAL REEL	76 202 331,87	86 803 847,25	82 625 393,58	95,19%	8,43%
ORDRE	3 428 176,70	7 353 979,12	7 072 691,34	96,18%	8,43%
<i>Dont virement</i>	1 706 676,43	4 142 675,80			
TOTAL REEL + ORDRE	79 630 508,57	94 157 826,37	89 698 084,92	95,26%	12,64%



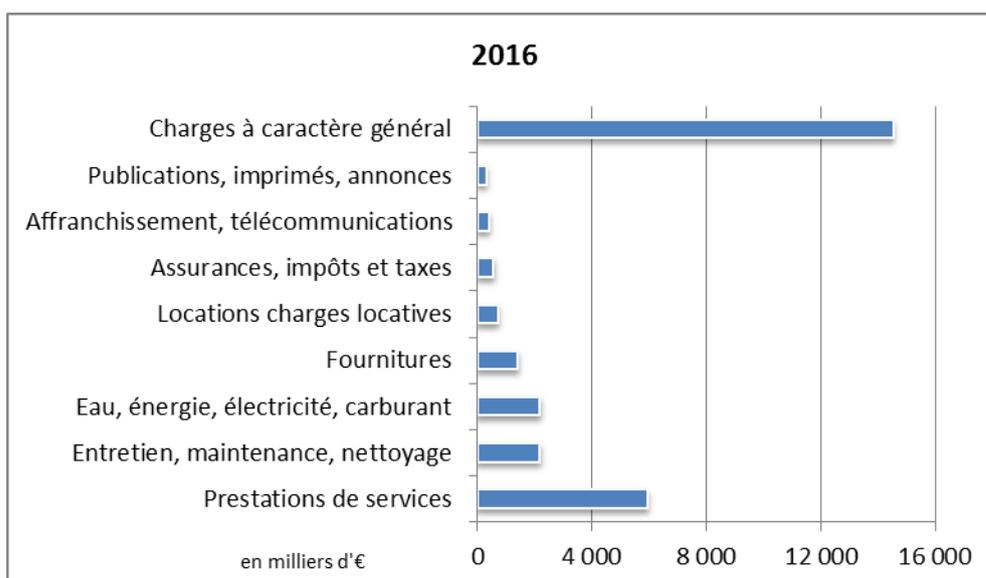
a) Les opérations réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement (82.625 K€) se composent pour l'essentiel des :

Dépenses de personnel (chap. 012) : (48.359 K€) représentant 58,53 % des dépenses elles sont réalisées à 96,24 %.

Autres dépenses de gestion courante (chap. 011 et 65) : 29.403 K€, réalisées à 94% elles ont concerné principalement :

- ✓ Chapitre 011, charges à caractère général : 14.294 K€ dont fluides 1.783 K€, carburants 184 K€, fournitures diverses 1.782 K€, dépenses d'entretien des locaux et des espaces publics 1.960 K€, rémunération des prestataires 4.814 K€ sont réalisées à 89 %.



- ✓ Chapitre 65, autres charges de gestion courante : 15.109 K€ dont 10.148 K€ au titre de la dotation de reversement au territoire (FCCT) compensée par une recette. En neutralisant ce flux, les dépenses représentent 4.961 K€ dont 1.260 K€ pour les subventions aux associations, 857 K€ au CCAS, 879 K€ de participation au SIIM, 1.043 K€ pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, et sont réalisées à 97%.

Intérêts des emprunts (chap. 66) : 4.077 K€ soit 4,93% des dépenses, en baisse par rapport à 2015 compte tenu de la renégociation des emprunts structurés.

Autres dépenses : 786 K€ correspond aux atténuations de produits, charges exceptionnelles et provisions.

Globalement les dépenses de fonctionnement ont progressé de 8,43% mais baissé de 4,89% en neutralisant le FCCT.

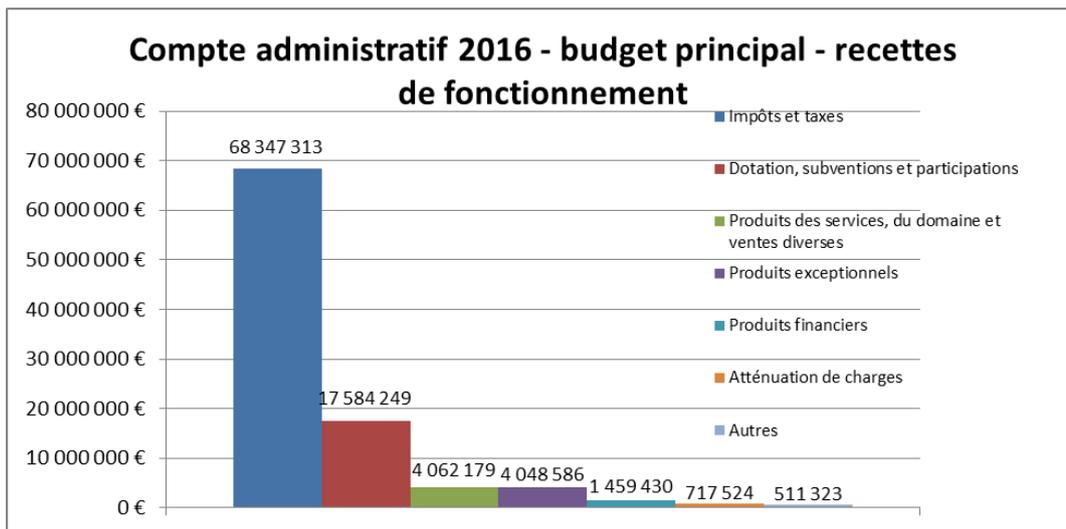
b) Les opérations d'ordre

Les écritures d'amortissements, d'un montant de 4.037 K€, constituent l'essentiel des dépenses d'ordre d'un montant total de 7.073 K€.

2/ Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2016 se présentent comme suit :

Mouvements réels en €	CA 2015	Alloué 2016 (BP+DM)	CA 2016	Taux de réal. CA 2016 / Alloué 2016	Evol. CA 2015 / CA 2016
013 Atténuations de charges	886 324,56	759 069,00	717 523,72	94,53%	-19,05%
70 produits des services, du domaine	4 367 340,29	5 315 457,80	4 062 178,58	76,42%	-6,99%
73 Impôts et taxes	56 060 561,37	68 145 390,00	68 347 312,68	100,30%	21,92%
74 Dotations et participations	22 035 082,60	17 613 007,22	17 584 249,28	99,84%	-20,20%
75 Autres produits de gestion courante	526 877,38	627 330,00	511 323,11	81,51%	-2,95%
76 Produits financiers (fonds de soutien)	151 230,77	1 444 342,35	1 459 430,35	101,04%	865,04%
77 Produits exceptionnels (cessions,...)	55 501,62	3 230,00	4 048 585,86	NS	NS
TOTAL REEL	84 082 918,59	93 907 826,37	96 730 603,58	103,01%	15,04%
ORDRE	406 056,20	250 000,00	284 306,00	113,72%	-29,98%
TOTAL REEL + ORDRE	84 488 974,79	94 157 826,37	97 014 909,58	103,03%	14,83%



a) Les opérations réelles

Les principales recettes se composent pour l'essentiel des :

Impôts et taxes (chap. 73) : représentant 68.347 K€ et 70,7% de ces recettes dont 24.178 K€ au titre de la taxe d'habitation, 18.439 K€ au titre des taxes foncières sur le bâti et le non bâti. La majoration de 20% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a permis une recette supplémentaire de 167 K€.

L'attribution de compensation versée par la métropole représente 19.801 K€ et 20,5% des recettes réelles de fonctionnement.

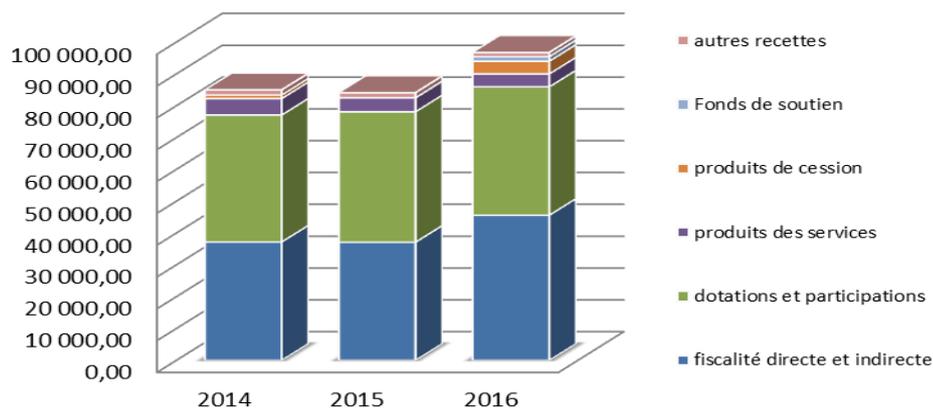
Dotations de l'État, subventions et participations (chap. 74) 17.584 K€ soit 18,2% des recettes réelles de fonctionnement.

Produit du domaine et autres produits de gestion courante (chap. 70 et 75) 4.574 K€ soit 4,7% des recettes, correspondant pour l'essentiel aux recettes des crèches, cantines, centres de loisirs, centre de santé, ainsi qu'au produit des loyers. Des baisses sont constatées sur les recettes du périscolaire, des CMS, l'occupation du domaine public et les recettes funéraires. Une partie de ces baisses est liée à la modification intervenue en fin d'année sur l'apurement des régies en paiement dématérialisé et au manque de personnel de la trésorerie, l'absence de contrôle n'a pas permis de comptabiliser ces flux qui seront constatés sur 2017.

Produits financiers et exceptionnels (chap. 76 et 77) 5.508 K€, 5,7% des recettes correspondant pour 1.444 K€ au fonds de soutien et pour 3.993 K€ à la cession du terrain 107 A. Croizat, du 5bis E. Pelletan, du 39 Ste Colombe et du 157 M Gorki.

Recettes de fonctionnement

en milliers d'€

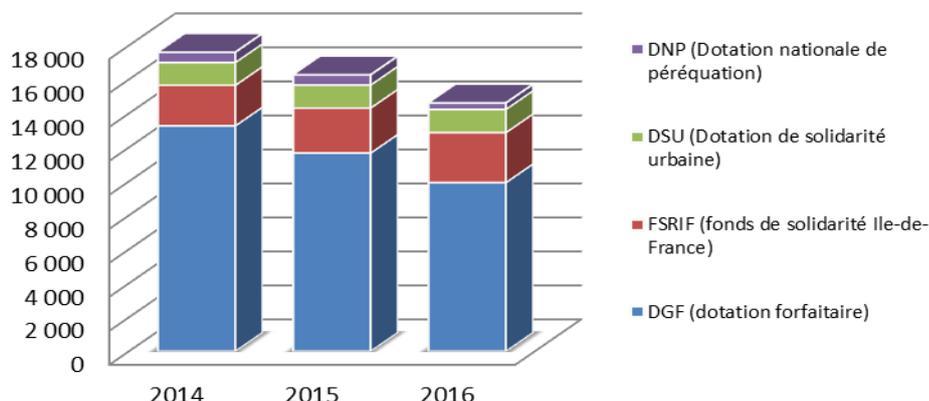


b) La variation des principales dotations

	CA 2015	CA 2016	Variation 2015-2016
DGF (dotation forfaitaire)	11 665 111,00	9 929 605,00	-14,88%
DSU (Dotation de solidarité urbaine)	1 353 725,00	1 367 262,00	1,00%
DNP (Dotation nationale de péréquation)	601 157,00	377 775,00	-37,16%
FSRIF (fonds de solidarité Ile-de-France)	2 651 691,00	2 941 403,00	10,93%
TOTAUX	16 271 684,00	14 616 045,00	-10,17%

Dotations

en milliers d'€



c) Les opérations d'ordre

Les recettes d'ordre dont le montant s'élève à 284 K€ correspondent pour l'essentiel aux travaux en régie.

3/ Résultats de la section de fonctionnement

Opérations réelles

Dépenses : 82.625.393,58€

Recettes : 96.730.603,58 €

Le solde des opérations réelles de fonctionnement, hors reprise des résultats antérieurs, s'élève à 14.105.210 €

Opérations d'ordre

Dépenses : 7.072.691,34€

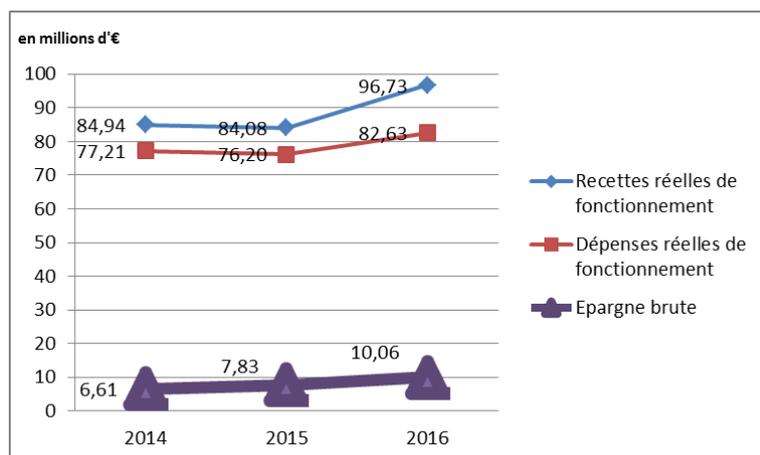
Recettes : 284.306 €

Le solde des opérations d'ordre s'élève donc à – 6.788.385,34 €

Le résultat de l'exercice 2016 de la section de fonctionnement s'élève à 7.316.824,66 €

4/ Évolution de l'épargne

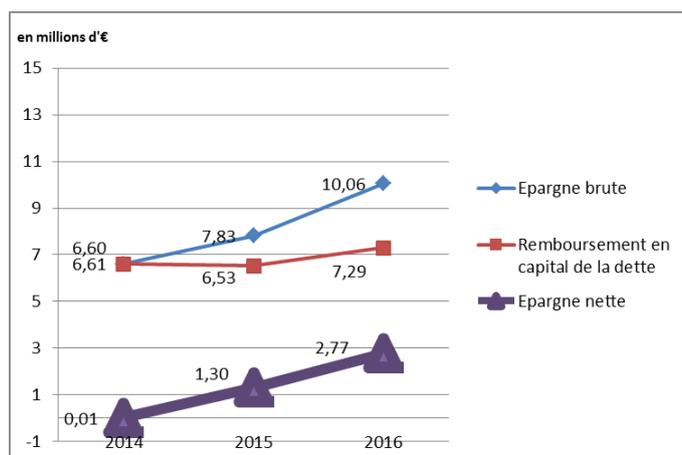
a) Épargne brute



Comme indiqué plus haut, la hausse des recettes et dépenses de fonctionnement est liée à la création de la métropole et à la modification des flux financiers entre la ville, le territoire et la Métropole.

Jusqu'en 2015, la ville percevait les attributions de compensation de la CAVB. Au 1^{er} janvier 2016, la ville perçoit la part sur la fiscalité ménage de la CAVB, les compensations de taxe professionnelle de la métropole et reverse l'équivalent au territoire.

b) Épargne nette



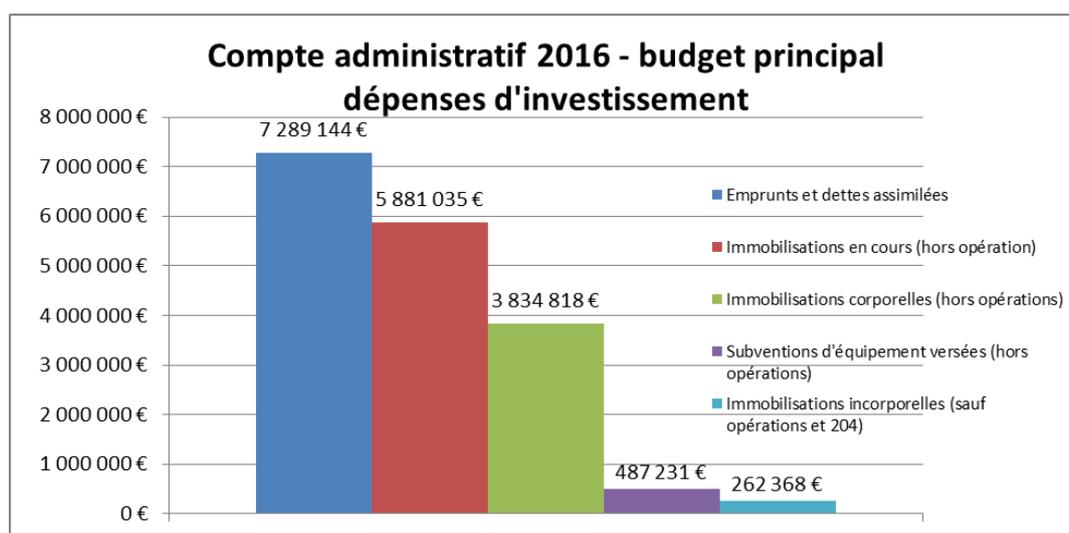
Le remboursement en capital de la dette a augmenté suite au règlement dès 2016 des premières échéances trimestrielles de refinancement des emprunts structurés, compensées par le versement du fonds de soutien. L'épargne nette a toutefois progressée de 1,47 M€.

II - Section d'investissement

1/ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors reprise des résultats 2015) réalisées en 2016 se présentent comme suit :

Mouvements réels en €	CA 2015	Alloué 2016 (BP+DM)	CA 2016	Taux de réal. CA 2016/ Alloué 2016	Evol. CA 2015 / CA 2016
16 Emprunts et dettes	6 525 490,85	7 294 754,00	7 289 143,98	99,92%	11,70%
20 Immobilisations incorporelles (études, logiciels)	374 911,96	1 493 035,49	262 367,56	17,57%	-30,02%
204 Subventions d'équipement versées	552 764,32	3 417 311,66	487 231,31	14,26%	-11,86%
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	3 280 839,70	5 914 308,17	3 834 817,89	64,84%	16,89%
23 Immobilisations en cours (travaux)	3 973 121,26	11 182 605,17	5 881 034,88	52,59%	48,02%
Autres	14 550,00				-100,00%
TOTAL REEL	14 707 128,09	29 302 014,49	17 754 595,62	60,59%	20,72%
ORDRE	448 884,43	363 201,42	287 142,00	79,06%	-36,03%
TOTAL REEL + ORDRE	15 156 012,52	29 665 215,91	18 041 737,62	60,82%	19,04%



Les réalisations par domaines d'activité en 2016 :

DEPENSES	CA 2015	CA 2016	Variation 2015-2016
Fonction 0 : services généraux	809 491,21	1 323 027	63,44%
Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique	147 661,90	154 230	4,45%
Fonction 2 : Enseignement formation (écoles)	3 155 462,78	5 398 546	71,09%
Fonction 3 : Culture	107 481,16	43 828	-59,22%
Fonction 4 : Sport et jeunesse	480 666,78	357 576	-25,61%
Fonction 5 : Interventions sociales et santé	94 149,22	32 324	-65,67%
Fonction 6 : Famille (petite enfance, personne âgées)	67 279,38	45 874	-31,82%
Fonction 7 : Logement	416 439,00	260 513	-37,44%
Fonction 8 : Aménagement, environnement	2 875 755,81	2 645 120	-8,02%
Fonction 9 : Action économique	0,00	720	NS
TOTAL	8 154 387,24	10 261 757	25,84%

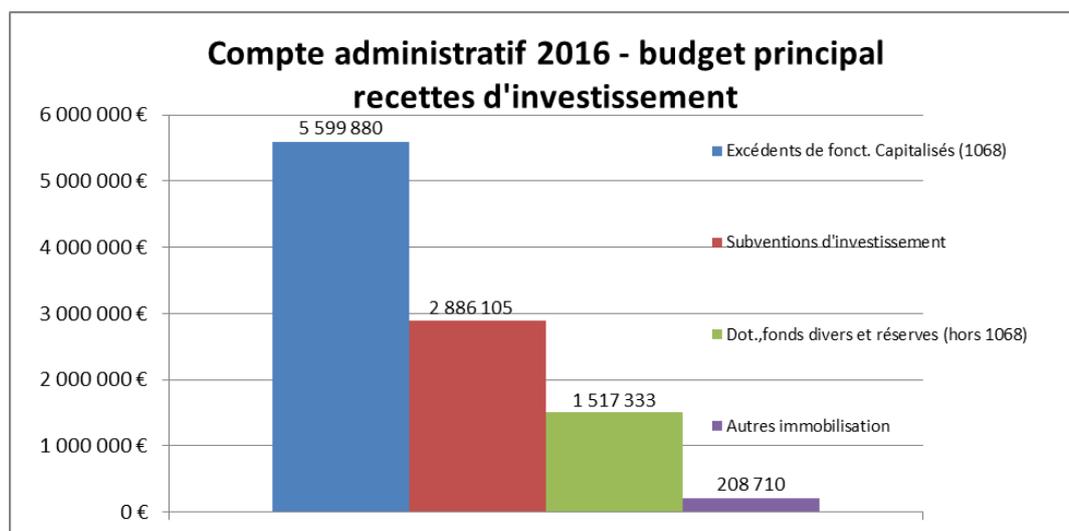
Les principaux reports repris au BP 2017

Clôture des ZAC	2.407.394 €
Espaces extérieurs et voirie	945.535 €
École J Vilar	583.876
Études	304.965 €
Participation ville théâtre R Rolland	300.000 €
Matériels informatique et téléphonie	265.343 €
Matériels et équipements des services	217.456 €
Parking P Bert	151.950 €
Parking Croizat	150.000 €
Accessibilité	94.668 €
Contingents incendie (BSPP) 4 ^{ème} trimestre	72.000 €
Hôtel de ville	41.183 €
École site des réservoirs	732 407 €

2/ Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réalisées en 2016 se présentent comme suit :

Mouvements réels en €	CA 2015	Alloué 2016 (BP+DM)	CA 2016	Taux de réal. CA 2016/ Alloué 2016	Evol. CA 2015 / CA 2016
10 Dotations, fonds divers, réserves	2 940 494,29	1 457 612,00	1 517 332,63	104,10%	-48,40%
1068 (affectation n-1)	4 447 545,66	5 599 880,34	5 599 880,34	100,00%	25,91%
13 Subventions d'investissement	1 746 937,92	10 807 833,55	2 886 104,79	26,70%	65,21%
16 Eprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	3 670 359,00	0,00	0,00%	-100,00%
024 produit des cessions		5 243 001,00		0,00%	#DIV/0!
Autres (23 et 27)	194 456,35	2 836,00	208 710,35	7359,32%	7,33%
TOTAL REEL	11 329 434,22	26 781 521,89	10 212 028,11	38,13%	-9,86%
ORDRE	3 471 004,93	7 467 180,54	7 075 527,34	94,76%	103,85%
Dont prélèvement	3 428 176,70	7 353 979,12	7 072 691,34		106,31%
TOTAL REEL + ORDRE	14 800 439,15	34 248 702,43	17 287 555,45	50,48%	16,80%



Les recettes de cessions sont inscrites en investissement mais réalisées en section de fonctionnement (recettes exceptionnelles) et représentent 3.993 K€ en 2016.

Les principaux reports repris au BP 2017

Clôture des ZAC	6.214.507 €
Emprunt	2.000.000 €
Projets urbains partenariaux	364.000 €
Subventions	721.413 €

Les dépenses d'investissement sont financées essentiellement par l'autofinancement, le fonds de compensation de la TVA perçu au titre des travaux réalisés en 2015 (872 K€), les projets urbains partenariaux (1.450 K€), les subventions (1.573 K€), les taxes d'urbanisme et amendes de police (349 K€).

3/ Résultats de la section d'investissement

Opérations réelles

Dépenses : 17.754.595,62 €

Recettes : 10.212.028,11 €

Le solde des opérations réelles d'investissement avant reprise des résultats antérieurs, s'élève à - 7.542.567,51 €

Opérations d'ordre

Dépenses : 287.142,00 €

Recettes : 7.075.527,34 €

Le solde des opérations d'ordre s'élève donc à 6.788.385,34 €

Le résultat de l'exercice 2016 de la section d'investissement, hors reprise des résultats antérieurs, s'élève à - 754.182,17 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement, après intégration des résultats antérieurs se décompose de la façon suivante :

$$\begin{array}{r} \text{Résultat 2016} = 754.182,17 \text{ €} \\ + \text{Reprise de l'excédent 2015} = 4.583.486,52 \text{ €} \\ \hline = \text{Déficit global d'investissement } 5.337.668,69 \text{ €} \end{array}$$

Ce déficit est équilibré au budget primitif 2017 par :

Le solde des restes à réaliser 2016

Dépenses : 6.609.082,57 €

Recettes : 9.299.919,35 €

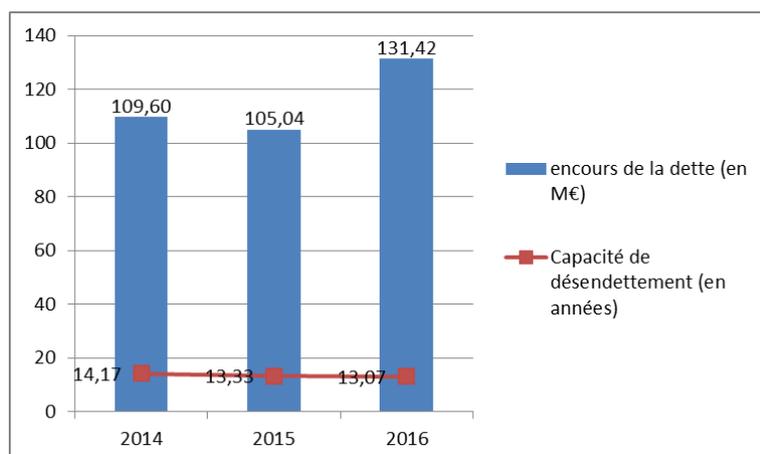
Solde : 2.690.836,78 €

L'affectation de 7.316.824,66 € prélevé sur l'excédent de fonctionnement.

Le résultat global de l'exercice 2016 :

$$\begin{array}{r} \text{Excédent global de fonctionnement} : 7.316.824,66 \text{ €} \\ - \text{Déficit global d'investissement} : 5.337.668,69 \text{ €} \\ = \text{Excédent global de} : 1.979.155,97 \text{ €} \end{array}$$

III – L'endettement de la collectivité

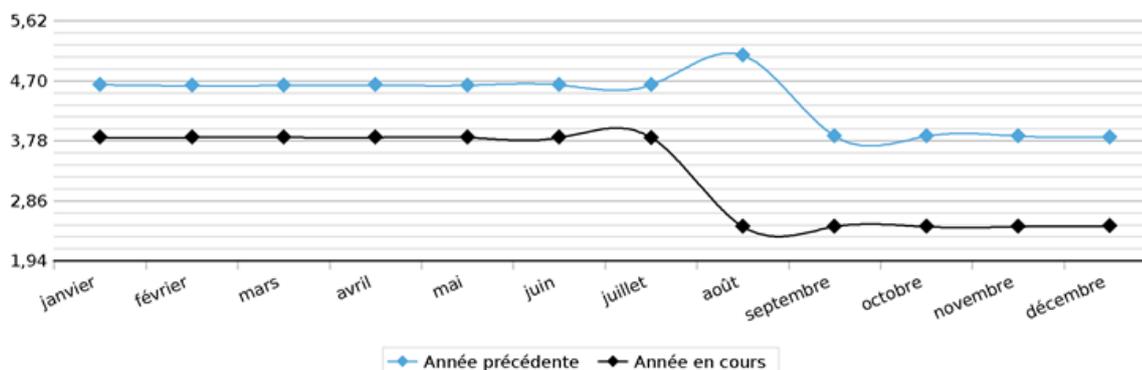


La renégociation des emprunts structurés a fait augmenter le capital restant dû (CRD) par la collectivité de 26 M€ à fin 2016.

L'enveloppe d'emprunt de 2016 n'a pas été mobilisée sur l'année mais 2 M€ ont été négociés et l'encaissement reporté au 31 mars 2017 afin de permettre le règlement des dépenses d'investissement reportées dès le 1^{er} janvier 2017.

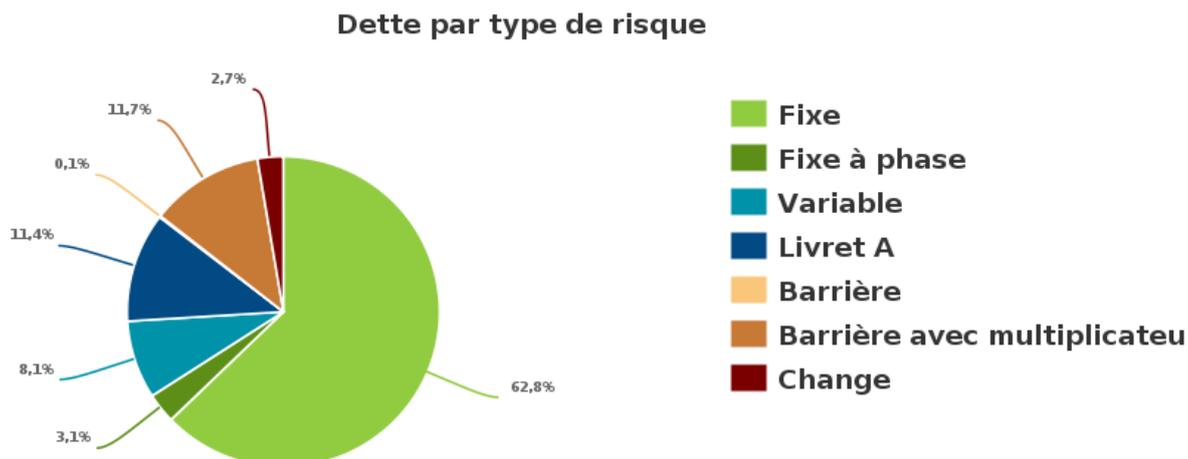
La baisse des frais financiers est l'un des facteurs d'augmentation de l'épargne brute qui permet de maintenir la capacité de désendettement de la ville au niveau de 2015.

Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Cette renégociation a également permis une baisse significative du taux moyen de la dette et des risques de taux.

Les types de risques



La ville conserve cinq emprunts structurés dont deux ont été souscrits en francs suisses représentant un CRD de 3,48 M€ soit 2,7% du total. Ces emprunts qui courent jusqu'en 2026 et 2027 sont actuellement dégradés compte tenu de la perte de change qui intervient sur le règlement des échéances mais également sur la valeur du CRD.

Les trois autres emprunts sont indexés sur des indices en euro avec des barrières pour 15,44 M€ représentant 11,8% et ne présentent pas de risques à court et moyen terme. La part de 0,1% correspond à un emprunt en taux fixe pouvant être transformé en taux variable.

Le solde soit 85,4% sont des emprunts à taux fixe, taux révisables ou livret A classés 1A en charte des risques.

OBJET : Approbation du Compte Administratif du Budget Principal Ville 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après s'être fait présenter le budget primitif, la décision modificative n° 1 de l'exercice 2016,

Vu le compte de gestion 2016 dressé par le comptable public,

Vu le document présentant l'intégralité des opérations budgétaires 2016 conformément à l'instruction M14,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article 1°: Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016, qui présente un excédent net global de 1.979.155,97 €.

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3°: Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4°: Approuve et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'annexe jointe.

Franck LE BOHELLEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Commune de VILLEJUIF
COMPTE ADMINISTRATIF 2016
RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	34 286 333,01	97 738 043,02	132 024 376,03
	Titres de recettes émis *	B	17 287 555,45	97 014 909,58	114 302 465,03
	Rattachements	C	0,00		0,00
	Restes à réaliser	D	9 299 919,35		9 299 919,35
DEPENSES	Autorisations budgétaires tot.	E	34 286 333,01	97 738 043,02	132 024 376,03
	Engagements	F	24 650 820,19	89 698 084,92	114 348 905,11
	Mandats émis *	G	18 041 737,62	89 698 084,92	107 739 822,54
	Rattachements	H	0,00		0,00
	Dépenses engagées non mandatées	I	6 609 082,57		6 609 082,57
	Dépenses engagées non rattachées	J		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution : Excédent =	B-G		7 316 824,66	7 316 824,66
	Déficit =	G-B	754 182,17		754 182,17
	Solde des restes à réaliser :				
	Excédent =	D-(I+J)	2 690 836,78		2 690 836,78
Déficit =	(I+J)-D		0,00	0,00	
RESULTAT REPORTE	Excédent				0,00
	Déficit		4 583 486,52		4 583 486,52
RESULTAT CUMULE (résultat de l'exercice+reporté)	Excédent			7 316 824,66	4 669 992,75
	Déficit		-2 646 831,91		

* Après déduction des annulations de titres et de mandats

RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET (hors restes à réaliser)

Section	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 1	Part affectée à l'investissement 2	Solde d'exécution 3	Résultat de clôture
Investissement	-4 583 486,52		-754 182,17	-5 337 668,69 .= (1 + 3)
Fonctionnement	5 599 880,34	5 599 880,34	7 316 824,66	7 316 824,66 .= (1 - 2) + 3
TOTAL	1 016 393,82	5 599 880,34	6 562 642,49	1 979 155,97